

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 28 (1940)

Heft: 582

Buchbesprechung: Publications reçues

Autor: Gagnebin, M. / M.-L.P.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un message de notre présidente internationale

D'une lettre de Mrs. Corbett Ashby à ses collègues du Comité Exécutif de l'Alliance Internationale et aux présidentes des Sociétés affiliées — lettre datée du 15 octobre et qui vient seulement de nous atteindre ! — nous détachons ce fragment que toutes nos amies seront heureuses de lire :

« Je ne sais trop que cette lettre, si elle vous arrive une fois, parviendra à nombre d'entre vous auxquelles la guerre a non seulement apporté des souffrances personnelles, mais auxquelles elle a aussi enlevé toute possibilité de travail pour notre cause ; et je sais que, pour toutes, elle est une source inépuisable de difficultés de tout ordre. Mais c'est justement en raison de tout cela que je vous demande de garder vivantes dans votre cœur et dans votre esprit, et d'engager vos plus proches collègues à garder, elles aussi, vivantes dans leur cœur et dans leur esprit, l'espérance et la volonté que les semences de notre féminisme ne sécheront pas, mais resteront prêtes à germer quand viendra pour elles le printemps. Sans doute ne pousseront-elles pas telles que nous les avons connues autrefois, mais qu'importe ? car il ne fait aucun doute qu'après cette guerre comme avant, les femmes auront besoin des femmes, et que toutes les énergies et tout le dévouement de celles qui

savent quels sont nos aspirations et nos désirs se conjureront pour que, et quel que puisse être l'ordre qui surgira du chaos, les femmes prennent la part qui leur est due dans un monde nouveau. Et plus que jamais, cette renaissance du féminisme devra se faire sur une base internationale, et mon espoir est que l'Alliance sera prête à fournir cette base.

« C'est pourquoi je souhaite ardemment que lorsque ce moment arrivera, et grâce à votre dévouement et à votre prévoyance, une femme, deux femmes, un groupe de femmes se trouvera avec lesquelles nous pourrions prendre contact. Et je souhaite aussi que parmi elles ne soient pas seulement les vétérans de notre cause, mais des femmes d'une autre génération, qui se seront fait connaître durant les jours difficiles que nous vivons, et qui seront, elles aussi, capables d'élever la voix pour formuler les besoins de l'avenir inconnu auquel nous aurons à faire face. Je vous demande de faire tout ce qu'il vous sera possible pour nous mettre en relations avec ces femmes-là quand le moment en sera venu.

Tel est le message que je vous adresse aujourd'hui, et vous savez toutes qu'il ne provient pas d'un endroit paisible et éloigné des champs de bataille. Mais il vous apporte mon espoir qui s'abreuve comme le vôtre aux sources profondes d'une noble cause. Adieu mes chères collègues et que Dieu vous bénisse.

Margery I. CORBETT ASHBY.

vaient mieux. Les autorités et les commerçants ont aussi bien que le public une leçon à tirer des événements des dernières semaines. — La tâche difficile d'ajuster des prix bas et des salaires élevés devrait être réglée de telle façon que chacun puisse vivre normalement. C'est aussi travailler pour son pays que d'aider son prochain à porter son fardeau. — Il faut donner à la jeunesse l'occasion et le désir de rendre service à la communauté, etc., etc. — Et de toutes ces contributions à la discussion, que l'on ait touché de graves problèmes ou mis en avant de petits détails, a résulté la création d'une atmosphère bienfaisante et encourageante.

En séance privée, l'Assemblée des délégués a traité de ses affaires intérieures et a entendu les rapports de ses organisations constituantes, qui ont montré comment, aussi bien sur le terrain pratique que dans le domaine intellectuel, en matière philanthropique et sociale que par la préparation aux tâches de citoyennes, chacune contribue à tisser cet avenir qui se dessine aujourd'hui sur un horizon si noir.

La deuxième journée procura à un public encore plus nombreux que la veille l'occasion d'entendre les exposés de M. Arnold Jaggi (Berne) et de Maria Fierz (Zurich) sur ce sujet : *La valeur de l'esprit confédéral*. M^{lle} Fierz en particulier s'attacha à montrer le travail que toute femme accomplit aujourd'hui pour le pays, même sans être enrôlée dans les services complémentaires de l'armée, ou sans faire partie d'une organisation féminine quelconque. Car le travail le plus important de tous, celui qui répond à la question : démocratie ou dictature ? est celui de l'éducation, qui est essentiellement entre les mains des femmes. Une plus grande importance doit être attachée à l'idée de solidarité entre les peuples et c'est la mission de la femme de jeter des

ponts d'une classe à l'autre, d'un être humain à un autre être humain, ce qui nous permettra de créer une vraie communauté confédérale.

À la suite d'une discussion animée, l'Assemblée décida de demander aux autorités compétentes d'empêcher le gaspillage de denrées de première nécessité, telles l'orge et le sucre livrés aux fabricants d'alcool, et de réclamer l'augmentation de terrains cultivables par le défrichement de bois et de régions montagneuses, de façon non seulement à faciliter l'accroissement de l'agriculture, mais encore de procurer du travail à des chômeurs. Une résolution fut également votée, qui, adressée aux députés aux Chambres fédérales, leur demandait de tenir compte avant tout, lors de la prochaine double élection au Conseil Fédéral, des qualités, de la hauteur de vues et de la fermeté de caractère des candidats, bien davantage que de considérations de partis, de cantons ou de régions. Si bien que l'on peut dire en terminant que cette Assemblée, destinée à démontrer la valeur et l'essence de la démocratie, qui est l'ordre dans la liberté, a pleinement atteint son but.

(Libre traduction du « Schw. Frauenblatt ».)

Publications reçues

René Guisan par ses lettres. 2 vol. Lausanne, Editions La Concorde, 1940. Le vol. 1 : 4 fr.

Il y a plus de vingt ans, M^{lle} Gourd, notre rédactrice, recevait une lettre de René Guisan, alors directeur de l'École Vinet. Il lui demandait de faire un cours aux élèves des classes supérieures de son école sur le féminisme et les revendications sociales de la femme.

Cette lettre — qu'elle ait été conservée ou non

en poupée, jamais elle ne saura s'éduquer en vue d'une union véritable.

Ce critique lucide aurait dû marquer encore qu'en fait, Nora ne s'en va pas pour cette seule raison, mais aussi parce que son mari lui a déclaré qu'elle était désormais indigne d'élever ses enfants. L'argument, elle le reprend à son compte. Elle veut se rendre digne de sa tâche.

Plutôt que de la morale de la pièce, les critiques parisiens, Jules Lemaitre en tête, se préoccupèrent et s'irritèrent de la vogue vraiment extraordinaire du théâtre d'Ibsen. Ils cherchèrent à prouver que le dramaturge norvégien n'avait, comme toute, rien inventé, et que des Français comme Alexandre Dumas, Villiers de l'Isle Adam et George Sand avaient fait de l'Ibsen avant Ibsen. De Jules Lemaitre, dans *Les Contemporains* (1893) :

« Notre accès de « septentrionisme » a été particulièrement violent et prolongé. C'est, depuis deux siècles, le Nord surtout qui nous attire. Les peuples de la neigeuse Thulé ont fait la conquête de la Gaule... George Sand et Alexandre Dumas ont cependant écrit avant eux... »

Il est certain que des romans comme *La Mare au diable*, *La Petite Fadette*, *François le Champi*, et *Le Meunier d'Angiban* sont des histoires de conscience. Ouvrons le premier des romans de Sand (p. 152) : « Indiana opposait aux intérêts de la civilisation érigés en principes les idées droites et les lois simples du bon sens et de l'humanité ». Indiana, c'est déjà Nora, en effet. Elle s'enfuit de chez le colonel Delamare dans le même sentiment que Nora de chez Helmer. De Ralph, un autre héros du même roman, il est dit aussi : « Il avait une croyance, une seule, qui

— ne figure pas dans l'admirable recueil de correspondance que nous livre aujourd'hui M. Pierre Bovet sous le titre : *René Guisan par ses lettres*. Les textes publiés, choisis avec le désir de nous donner une esquisse biographique et un portrait de René Guisan, ont été tirés de milliers de mises conservées par les correspondants de René Guisan — lettres, cartes, billets hâtifs, prouvant l'intérêt presque universel que cet homme au grand cœur porta aux choses et aux gens de son pays. « Ce qui frappe dans ses lettres », nous dit M. Bovet, « c'est la place qu'y tiennent ses correspondants. Si nous les avions données intégralement, elles nous auraient inondées dans leurs peines et leurs joies à eux, bien plus que dans les miennes propres ». Cette évocation de tout un monde a dû être sacrifiée : le choix de lettres — souvent mutilées — qui remplissent les deux gros volumes de M. Bovet, se borne à dessiner « par petites touches une grande figure, une très belle vie ».

Nous ne retrouvons donc pas ici l'écho de l'intérêt que René Guisan portait aux problèmes du travail féminin, — qu'il appréciait à sa valeur — ou à ceux de la position sociale de la femme qui, pourtant, le préoccupaient. On remarque même

que relativement peu de lettres sont adressées à des correspondants féminins. Il n'y en a qu'un nombre restreint faisant allusion à l'activité qui, pendant une quinzaine d'années, lia René Guisan à un milieu féminin, auquel il se dévoua entièrement, l'École Vinet. Peut-être est-ce dommage. Peut-être aussi, cette simplification restituée-elle à René Guisan sa personnalité qui, malgré un éparpillement apparent, était puissante et comme protégée de parois étanches, lui permettant, au milieu des occupations les plus diverses, de se consacrer à la poursuite d'un seul but, la réalisation de sa mission apostolique dans l'Eglise.

Toutefois, pour le lecteur attentif, la femme est extraordinairement présente dans cette vie d'un homme célibataire ; elle y est inspiratrice, elle y joue le rôle d'une force déterminante et d'une providence, en la personne de la mère de René Guisan, M^{me} Guisan d'Albenas. A travers tout ce recueil de correspondance apparaît l'intimité profonde, la compréhension sans défaillance qui unit une mère à son fils et fut la fondation sur laquelle s'édifia une noble carrière d'homme. A cet égard, la correspondance de René Guisan est un document psychologique émuant, qui rappelle à toutes les femmes leur part de res-

Pour celles qui n'ont plus de patrie...

N. D. L. R. — Nos lectrices n'ont pas oublié l'appel que, dans un précédent numéro de notre journal, leur adressait l'Alliance de Sociétés féminines suisses pour venir en aide à la détresse des réfugiés dans certaines régions du Midi de la France. La dernière circulaire expédiée par l'Alliance à ses Sociétés affiliées, et dont on trouvera le texte plus loin, revient encore sur ce douloureux sujet, que l'on n'évoquera jamais assez devant nos yeux à toutes, femmes suisses, pour que, sachant ce que signifie vraiment la misère en ce début d'hiver 1940, nous venions en aide pendant qu'il en est temps encore à celles qui risquent de mourir de froid, de faim et d'épuisement. Aussi publions-nous ci-après le texte d'une lettre récemment reçue par M^{lle} C. Neff, présidente de l'Alliance, et dont, pour des raisons faciles à comprendre, nous ne transcrivons ici ni le nom du camp dont elle est datée, ni celui de sa signataire.

« Je sais combien sont généreuses les femmes suisses, et c'est pourquoi, dès que je suis arrivée ici, et y ai vu combien d'êtres humains y souffrent de la faim, du froid, et vont finalement y périr, si il ne leur est pas immédiatement porté secours, je me suis aussitôt tournée vers votre pays.

« Je ne pense pas en écrivant ceci aux 10.000 nouveaux Juifs, qui, chassés d'Allemagne, il y a dix jours ont été dirigés sur ce camp-ci. Nombre d'entre eux, obligés en une heure de préparer leurs bagages et de partir, ont perdu la tête à tel point qu'ils ont oublié tout ce qui leur était le plus nécessaire. Mais presque tous ont avec eux la contrevalleur de 100 RM. ainsi que des provisions, des vêtements chauds, et sont relativement bien nourris.

« En revanche, je me suis trouvée en arrivant ici en face du sort épouvantable de femmes et de jeunes filles de tout âge, qui, encore vêtues des légères robes d'été qu'elles portaient lorsqu'elles se sont enfuies de Belgique, vivent dans ce camp depuis le mois de mai. Elles n'ont plus de souliers, point de vêtements de rechange, point de manteau, point de linge, point de bas, et point de sou dans leur poche. Elles habitent dans des baraquements de bois branlants et mal

construits, sans fenêtres, dans lesquelles elles gèlent et souffrent de la faim au sens le plus strict du mot. Impossible de se représenter ce que sera l'hiver pour elles. Grâce à une collecte faite par une de vos organisations suisses, il est possible de donner trois fois par semaine aux plus misérables parmi ces misérables une assiette de soupe, mais qui n'est qu'une goutte d'eau dans un océan. Et parmi elles, se trouvent des femmes d'élite, des artistes magnifiquement douées mais qui n'ont plus la force nerveuse de résister à ce sort affreux si on ne les aide pas. Je vous en supplie, chère Présidente, usez de toute votre influence pour que en une manière ou d'une autre il soit venu en aide à ces malheureuses au nombre d'environ 450. Avant tout, il leur faut des vêtements chauds et de la nourriture. Et s'il vous est interdit d'en faire sortir de votre pays, envoyez de l'argent afin que l'on puisse acheter sur place ce qui est indispensable. Mais le pays de France est devenu pauvre, et l'on ne peut plus faire beaucoup d'achats ici. On a mis à la disposition de ces femmes des couvertures et des matelas, mais c'est insuffisant. Elles sont toutes sous-alimentées à l'extrême, et en aucune manière prêtes à affronter l'hiver qui est habituellement très rude ici.

« C'est pourquoi je vous supplie de tout mon cœur de faire tout ce qui est en votre pouvoir pour qu'il soit venu en aide à ces malheureuses. Je suis naturellement à votre disposition pour vous envoyer un rapport plus détaillé. J'aurais aimé penser à vous proposer de faire une action de secours comme cadeau de Noël, mais il n'est pas possible d'attendre encore, car si l'on veut que cette aide soit efficace, il faut qu'elle soit immédiate !

Merci au nom de toutes ces malheureuses.

Il est inutile d'ajouter quoi que ce soit à cet appel — sauf de rappeler que tous les dons en argent peuvent être versés au compte de chèques postaux de M^{lle} le Dr. Girod, à Genève, No 1 4861, l'Alliance s'efforçant de réunir des fonds pour pouvoir faire faire un envoi à ces femmes qui vont mourir de misère, de faim et de froid, — et cela dans un siècle que nous croyions naïvement être un siècle de progrès !

était plus forte que les mille arguments de Raymond. Ce n'était ni l'Eglise, ni la monarchie, ni la société, ni la réputation, ni les lois qui lui dictaient son sacrifice et son courage, c'était sa conscience. Dans l'isolement, il avait appris à se connaître lui-même, il s'était fait un ami de son propre cœur.

Quant à *La Femme de Claude*, quant à *L'Etrangère* et à *La Princesse de Bagdad*, d'Alexandre Dumas, il est clair que ce sont des tragédies symboliques, modernes et féériques, comme les drames d'Ibsen. La première pièce surtout. Seulement, les héroïnes d'Ibsen se montrent nordiques, intellectuelles et chastes. Tandis que chez Dumas, la chair joue un rôle essentiel. Le point de rencontre, c'est la défense de la conscience pure, chargée par elle-même d'une mission parmi les hommes. Pour les deux dramaturges, Dieu et conscience sont synonymes. C'est la question du droit de l'individu, posée et résolue contre les lois humaines, dans le cas le plus grave : quand cet individu a le devoir, pour lui et pour d'autres, de ne se laisser ni amoindrir ni gêner.

Certains critiques, comme Léopold Lacour, ont tenté de faire jouer la comparaison en faveur de Dumas. La suite des événements a renversé cette prétention. *La Femme de Claude* ne se donne plus guère qu'à Paris, et encore. Tandis qu'avec son charme pénétrant et sa subtile grandeur, si effrayante, Nora a conquis le monde. Et elle garde sa conquête.

Dorette BERTHOUD.

BIBLIOGRAPHIE :

R. G. LA CHESNAYS, *Henrik Ibsen. Oeuvres complètes*. Plon, Paris. — M. PROZOR, *Maison de*

poupée. H. Ibsen. Préface d'Ed. Rod. Perrin et C^{ie} Paris, 1919. — JULES LEMAITRE, *Les Contemporains*. (Littérature du Nord). Paris, 1893. — LUCIEN-FOR, *Ibsen*. Ed. Rieder, Paris, 1936. — VICTOR BASCH, *Ibsen et George Sand*. Paris, 1898. — FRANCISQUE SARCEY, *Quarante ans de théâtre*. Paris, 1900-1902. — NOEL et STOLLIG, *Annales du théâtre et de la musique*. (1894). — LEOPOLD LACOUR, *Dumas et Ibsen (Revue de Paris)*, sept.-oct. 1894. — HENRI ALBERT (*Mercur de France*, juin 1894). *Chronique théâtrale*.



Glané dans la presse...

Toujours le vote des femmes

« De nombreux échos nous sont encore parvenus de la votation genevoise du 1^{er} décembre, desquels nous reproduisons ci-après les plus significatifs pour en compléter la collection. Voici d'abord un extrait de l'article de la vaillante suffragiste qu'est Elisabeth Thommen, dans la National-Zeitung (Bâle) :

«...Autrefois — cela se passait au XI^{ème} siècle — des hommes discutaient dans un concile, par-dessus la tête des femmes, si l'on pouvait accorder à celles-ci une âme. A une voix de majorité, ce don leur fut gracieusement accordé. Et à Genève, en l'an de grâce 1940, il manque même cette voix de majorité masculine, qui aurait fait des ci-

Petit Courrier de nos lectrices

M^{me} D. F. (Genève) à Jacqueline S. — C'est sûrement dans un moment de dépit que vous avez écrit ce que le Mouvement Féministe a publié. Il ne faut jamais commettre des erreurs psychologiques que nous reprochons tant à nos frères. Si le petit dépliant noir et rouge reçu dans chaque ménage, avant les votations a pu avoir un effet contraire à celui qu'il escomptait, votre lettre, à son tour, peut en faire autant ; elle décourage toute femme qui veut accomplir son devoir de mère, d'éducatrice et d'épouse au plus près de sa conscience. Ce n'est pas la présence aux réunions qui fera avancer d'un pouce la cause du féminisme. Quelle confiance pourra-t-on avoir en des électrices qui n'ont pas compris que leur premier devoir de femme est justement l'enfant, le foyer, la famille ! Comment voulez-vous qu'une femme qui ne réalise pas cela puisse un jour nous donner des lois justes et morales ? Le reste néanmoins féministe... et sûre de notre victoire finale.

Henriette à la même (N° 581). — Vous faites allusion à la conférence de M. Rappard pour la campagne suffragiste genevoise, mais vous n'en relevez pas un point qui m'a beaucoup frappée : la citation des débats de je ne sais plus quel Conseil patricien au début du XIX^e siècle, qui estimait

nécessaire l'extension du droit de vote, alors réservé à un petit groupe de privilégiés, à un plus grand nombre de citoyens, « parce que, disaient ces magistrats dont les vues étaient vraiment larges, ceux-ci se désintéressent de la chose publique du moment qu'ils n'ont pas à agir pour elle ». Combien juste cette remarque ! et comme elle vaut pour nous autres femmes ! Je regrette de n'avoir pas eu en main plus tôt ce fait pour le citer à tous ceux qui m'assuraient que les femmes ne s'intéressaient pas au droit de vote ! Quoi de plus naturel dans les circonstances qu'on leur impose ? qu'on le leur donne, et l'on verra bien !

Une lectrice qui aime les précisions. — Deux questions à propos de l'article éditorial dans le dernier numéro du Mouvement :

1. Cet article dit (je cite textuellement) « et le parti radical nous étant par définition hostile ». Pourquoi « par définition », je vous prie ? y a-t-il dans les statuts de ce parti une disposition quelconque motivant cette attitude à notre égard ? Je serai bien aise d'être renseignée là-dessus.

2. Comment faire pour que les femmes suisses veulent vraiment le droit de vote ? puisque l'on va répéter que c'est seulement ainsi qu'elles l'auront ? (Je ne pose pas cette question aux seules suffragistes genevoises, mais à celles de toute la Suisse, qui sont intéressées également à la solution de ce difficile problème).

possibilité et la puissance qu'elles ont entre les mains.

Toutes les femmes ne peuvent pas aspirer à être une personnalité hors ligne telle que Mme Guisan, si ferme dans sa foi, si prompte d'intelligence, active socialement jusqu'au dévouement complet, ouverte à la poésie de la nature et de l'amitié, capable de tout comprendre et de rester éternelle, farouchement, malgré tout ce qu'elle comprenait. Mais chaque mère, dans la mesure de ce qui lui est donné, a la possibilité d'imprimer une direction à la vie de son fils, de lui donner pour ainsi dire une seconde naissance : celle de la vie spirituelle. Sans doute, il y a des cas tragiques où ce lien ne s'établit pas ou ne s'établit que très tard, alors qu'on ne s'y attend plus. Quelquefois l'enfant est particulièrement réfractaire. Le plus souvent, la mère n'a pas su comment s'y prendre ou s'est désintéressée de la tâche. Les femmes que ce devoir important préoccupe feront bien de lire avec attention l'ouvrage que nous signalons. Parmi des circonstances qui sont celles de notre pays et celle d'une génération particulière, elles y trouveront le reflet d'une inspiration maternelle essentiellement humaine et de la plus haute valeur.

Soyons reconnaissants à M. Bovet si — négligeant en apparence les activités secondaires de René Guisan, — il a réussi à mettre sous nos yeux l'homme lui-même, débordant de toutes les richesses qu'il avait reçues et que, à son tour, il a largement répandues autour de lui.

M. GAGNEBIN.

H. PONTET : Michèle, romain. Ed. « Petite collection Baconnière ». Neuchâtel.

Plus de « nouveautés » venant de France. Le livre suisse, roman ou autre, les remplace dans les vitrines des libraires. C'est juste. Est-ce un bien au point de vue littéraire ? Ici, il convient de faire quelques réserves, car le médiocre se glisse tout souvent parmi les « valeurs » réelles, et nous aimerions voir MM. les éditeurs prêter un soin tout particulier à leur choix pour que le niveau

toynées des femmes genevoises, et qui sait même ? de toutes les femmes suisses ensuite.

J'estime qu'aucun homme d'esprit vraiment démocratique ne peut se réjouir du résultat de cette votation. Car l'expérience le prouve : plus une mentalité masculine est démocratique, plus lui est naturelle la conception du suffrage féminin. C'est pourquoi nous, femmes, avons toutes les raisons du monde d'écouter avec un certain scepticisme ces hommes qui déniez aux femmes le droit de faire entendre leur voix dans les affaires publiques, et qui d'autre part les couvrent de fleurs en public là où il ne s'agit que d'assumer des devoirs, d'autres devoirs encore, et toujours des devoirs !...

...Mais il doit être certainement difficile de renoncer à tels privilèges que l'on a seulement hérités et pour lesquels l'on n'a pas luté soi-même !

Dans la Libera Stampa (Lugano), Mme F. Volontari, publiant un article, dans lequel elle rapporte des fragments de discours prononcés à la Constituante tessinoise de 1921, lorsque avait été présentée une motion sur le vote des femmes, cite cette lettre d'une femme parue dans une feuille locale :

...La femme qui travaille n'est-elle pas l'égale de l'homme qui travaille ? Son devoir de fonder une famille ? mais combien d'entre elles ont dû renoncer à la douceur et à la satisfaction d'avoir une famille à elles, parce qu'une tâche lourde épaulée de leurs parents pesait déjà sur leurs épaules ? La femme a droit à une meilleure justice parce qu'elle paye ses impôts comme les hommes, et qu'aucune exception ni faveur ne lui est faite en considération de sa situation inférieure à celle de l'homme. Sa vie, rendue ardue par d'innombrables difficultés, est toujours plus dure pour la femme

de la production se maintienne à une hauteur plus qu'honorable. Nous tenions à faire cette observation d'ordre général à la fin d'une année qui, à tous égards, risque fort d'être suivie d'une autre plus difficile encore.

« Le drame d'une famille », c'est le sous-titre de Michèle, qui vient de paraître dans les Editions de la Baconnière. Le démon de midi surprend en effet, pour le bouleverser, le paisible bonheur de M. et Mme Gabarin et de leur fille Michèle. L'ennemie s'est introduite au foyer uni sous la forme d'une ravissante jeune fille... et le chef de famille a cédé, après une lutte un peu courte peut-être, vu son passé et l'homme qu'il était ou qu'on le croyait être, et surtout, avec incroyablement peu de remords — ou des remords bien tardifs — à la pensée de sa première épouse, d'ailleurs presque trop parfaite. Michèle est certainement plus vraie dans sa longue rancune et son désenchantement en face de la vie. M.-L. P.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Hérisau et Teufen, novembre 1940.

Mesdames et chères collègues,

Vous trouverez ci-inclus le rapport de notre Comité, ainsi que le procès-verbal de l'Assemblée générale qui vous remettra en mémoire notre session. Les missions qui nous ont été confiées à cette occasion, ont été remplies et les résolutions votées ont été envoyées au Conseil Fédéral et à la presse ; nous n'en n'avons cependant reçu aucun écho.

Au sujet des internés en Suisse, nous avons obtenu les renseignements suivants : Le commandement de l'Armée, division des internés, s'est adressé à tous les offices cantonaux de guerre en les priant d'organiser dans leur canton une collecte des articles les plus indispensables aux

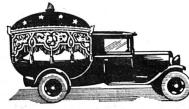
qui travaille, appelée à des sacrifices qui justifient un traitement égal à celui de l'homme.

Notre confrère, le Schw. Frauenblatt reproduit d'après la Zürcher Illustrierte Zeitung, une série qui serait amusante, si elle ne prouvait pas la désolante superficialité des arguments dont se gargarisent tant de gens ! — d'opinions contraires au vote des femmes accompagnant des croquis de types genevois :

...Voici un gros bonhomme, chauffeur de taxis, qui s'écrie : « Qu'on veuille les nommer dans des Comités, ce n'est pas leur affaire. L'essentiel est qu'elles fassent le ménage ». — Voici une conversation croquée devant la poste centrale : l'un des deux interlocuteurs, les mains enfoncées dans ses poches, dit à l'autre : « Alors, ce serait la femme qui porterait les pantalons ? Jamais de la vie ! Qu'elle reste chez elle et fasse la soupe ! »

— Un garçon de café interpelle son camarade : « Dis-donc Charles ? est-ce que tu vas voter dimanche pour les femmes ? » — à quoi l'autre répond : « Bien sûr que non. Ma femme reste à la maison et ne court pas les réunions politiques ! ».

Voici encore des femmes, dont certaines, vivant dans un foyer tranquille, ne se représentent absolument pas ce qui peut se passer en dehors de leur étroit horizon, et sont incapables de mesurer comment une égalité reconnue entre hommes et femmes pourrait, par exemple, faciliter le développement d'œuvres sociales. Et d'autres engagées dans une activité professionnelle n'ont aucune idée, quand elles déclarent simplement « qu'il faut que la femme reste à la maison », de la portée de ce principe qui déborde le cercle étroit de leurs petites préoccupations personnelles. C'est ainsi



POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus FORMALITÉS GRATUITES



La Maison de la Laine
et de tous les tricotages

TRICOTEUSE DE LA MADELINE

1, rue du Vieux-College - Genève
(côté Poste) Tél. 4.59.91

Explications gratuites de M^{me} V. Renaud

SANS TICKETS POUR LE DONATEUR

Offrez nos

Bons-Etrennes !

l'heureux bénéficiaire pourra choisir
des articles avec ou sans cartes

Grand choix d'articles
pour cadeaux

A. GRAS & C^o S.A.

Coutance, 5 - GENÈVE - Tél. 2.64.64

Union des Travailleurs sociaux de Genève.

Le Service Social Volontaire recommande Mme Jole, 10, rue Adrien-Lachenal, comme une excellente couturière.

internés et de se mettre en rapport avec le chef de camp d'internés de leur région, pour que les objets récoltés soient envoyés là où ils sont le plus nécessaires. Afin d'éviter tout gaspillage, il est désirable qu'aucune société féminine n'envoie directement des objets à un camp d'internés, mais qu'elle se mette en rapport avec l'office cantonal de guerre et le chef de l'assistance. La division qui s'occupe des internés apprécie vivement l'aide des sociétés féminines, car le manque de linge et de sous-vêtements est très grand. L'outillage et le matériel pour des travaux en rafia est reçu avec reconnaissance. Il est recommandé aux Sociétés féminines des cantons qui n'ont pas de camps d'internés de venir en aide à celles qui depuis des mois s'efforcent de remplir cette tâche et ne peuvent répondre à tous les besoins. Si une partie des internés retourne dans leur pays, comme cela est prévu, il en restera toujours un grand nombre qui auront besoin de notre aide.

De même en ce qui concerne les actions de secours à venir, nous vous demandons de collaborer avec l'Office fédéral de guerre de votre localité.

qu'une jeune et jolie vendeuse d'un grand bazar n'a certainement pas la moindre idée de ce qu'est la politique, lorsqu'elle s'écrie comme le dit la légende qui figure sous son croquis : « Je suis tout à fait opposée à ce que les femmes s'occupent de politique ! » ou encore la vieille marchande de fleurs, ses lunettes sur le nez, emmitouflée de son châle, les mains cachées sous son tablier, les pieds dans des sabots, qui s'exclame (sans doute parce qu'elle-même préférerait rester chez elle plutôt que de geler dans la rue !) : « La place de la femme est au foyer. Comment ? les hommes eux-mêmes n'arrivent pas à s'entendre : qu'en serait-il avec des femmes ? je dis non ! » — ceci-ci non plus ne se doute pas combien les conditions de son travail pourraient être améliorées si les femmes votaient...

Mais à continuer ces citations, nos lecteurs d'autres cantons pourraient croire que personne à Genève n'est favorable au suffrage féminin ! (on peut se demander à ce propos comment a été conduite l'enquête illustrée de l'illustrée Zeitung de Zurich ? et lui opposer une autre enquête d'un autre journal illustré, menée voici quelques années à Genève également parmi des femmes de tous les milieux, et qui avait donné des résultats bien différents... Et pour prouver qu'il y a tout de même des suffragistes dans cette ville, voici que nous arrivons à un très jeune périodique romangraphique, qui s'intitule modestement Simplet, mais pompeusement : organe officiel de la 1^{re} classe latine de l'Ecole supérieure des jeunes filles de Genève. Simplet, dont la rédaction nous paraît promettre beaucoup en matière de suffrage, a eu la bonne idée d'interviewer quelques-uns des professeurs de cette 1^{re} classe, dont les réponses sont significatives. A tout seigneur tout honneur, et voici M. R. Dovaz, directeur de l'Ecole, qui écrit :

Plus que jamais l'entente entre toutes les organisations de secours est nécessaire afin d'économiser les forces aussi bien que le matériel.

Nous avons transmis, pour étude, à notre Commission de presse le vœu qui avait été émis à notre Assemblée générale de créer un service de presse des femmes suisses.

Afin de pouvoir donner, cette année, un éclat particulier au Noël du soldat, les groupements féminins qui, depuis le commencement de la guerre, consentent et tricotent pour nos soldats, seront chargés de nouveaux devoirs. Ceux de nos soldats qui ne peuvent pas donner de cadeau de Noël à leur famille, à cause de la longue durée de leur service, pourront faire savoir ce qu'ils désirent pour leurs enfants ; et en réponse des vêtements d'enfants seront confectionnés par les groupements féminins constitués. Toutes celles d'entre nous qui sont disposées à aider à ce travail peuvent se mettre à la disposition du Comité d'entraide aux soldats de leur localité, car beaucoup de mains seront nécessaires pour mener ce projet à exécution. Cette œuvre dite du Paquet pour famille du soldat est indépendante de celle du Paquet de Noël du soldat, qui sera distribué à chaque soldat et à chaque officier sans distinction.

L'initiative Reval, lancée contre notre législation en matière d'alcool et dont nous avons parlé dans nos deux dernières assemblées générales, sera soumise à la votation populaire le 9 mars prochain. Nous tenons à vous engager à ne laisser passer aucune occasion d'affirmer quel danger ce serait pour notre peuple d'accepter cette initiative. Des brochures, des listes de conférenciers, et même un film sont à la disposition de celles qui voudraient se mettre au service de cette cause. La Régie des alcools est prête à fournir des renseignements jusqu'au moment où un Comité d'action sera constitué.

La détresse des réfugiés du sud de la France a atteint son plus haut point depuis que de nouvelles colonnes d'êtres humains sont venus se déverser dans les camps déjà surpeuplés, où tout manque en fait de nourriture, d'habillement, de médicaments. Vous avez lu notre appel dans les journaux féminins ; nous devons nous efforcer d'apporter notre part d'adoucissement, si modeste soit-elle, à tant de détresse, de souffrance et de misère, et nous vous recommandons instamment d'utiliser notre compte de chèques N° VIII c. 2288, Steckborn, ou celui de M^{me} le Dr. R. Girod, N° 1. 4861 Genève, pour vos dons même les plus minimes. Un avenir incertain se dresse devant nous ; nous ne savons pas ce dont nous aurons nous-mêmes à nous priver, mais ce qui ne sera jamais perdu c'est le bien que nous aurons fait à d'autres. Ce sera une consolation dans les jours sombres au travers desquels nous devons peut-être passer.

Nous souhaitons, chères collègues, que la force d'agir, la persévérance et la patience nécessaires vous soient données pour mener à bien les nombreuses tâches que cet hiver nous imposera.

Avec nos cordiales salutations.

Pour le Comité de l'Alliance nationale de sociétés féminines suisses.

Clara NEF, présidente.

Alice RECHSTEINER-BRUNNER, secrétaire.

Carnet de la Quinzaine

GENÈVE : Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30, séance mensuelle publique et gratuite : Réflexions sur l'esprit suisse, conférence par M. le professeur David Lasserre (Lausanne). — Discussion.

...Je trouve que c'est simplement lamentable que le corps électoral genevois ait refusé cette loi à une majorité aussi écrasante...

Deux autres professeurs masculins s'écrient, l'un « qu'il ne peut rien dire de plus, qu'il est pour et c'est tout ! » l'autre, qui s'il est adversaire du suffrage universel, mais que si on l'admet, il faut admettre aussi le vote des femmes... — Une femme professeur de sciences naturelles déclare tout net que c'est une iniquité de ne pas faire voter les femmes... et un autre professeur encore que « il a voté oui. Beaucoup de femmes ont des professions libérales, d'autres célibataires doivent subvenir aux besoins de leur famille. Toutes payent des impôts et sont traitées comme des hommes devant la loi. Elles ont les mêmes devoirs et pas les mêmes droits, et ce n'est pas juste... »

D'autres, il est vrai, émettent des opinions moins catégoriques, ou tout doucement opposées. Le mot de la fin ne serait-il pas celui de ce collègue, de la même génération que ces demoiselles de la 1^{re} classe latine, qui conclut de la sorte :

Au fond, on s'en fiche pas mal, mais on dit non parce que ça fait bien !...

Sans commentaire !...

Impr. P. RICHTER, rue Alf-Vincent, 10